

Date de dépôt : 14 janvier 2020

Pétition

pour que Genève déclare Paul Biya persona non grata

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les gardes du corps du dictateur Paul Biya accusé de restreindre les libertés fondamentales et de commettre des violations des droits humains, ont attaqué des manifestant.e.s camerounais.es à l'hôtel Intercontinental de Genève ainsi que le journaliste de la RTS Adrian Krause mercredi 3 juin 2019.

Ce faisant, ils se sont attaqués directement à la liberté de la presse et à la démocratie. Faut-il craindre que les personnes qui manifesteront demain en Suisse subiront le même sort que celles qui osent manifester au Cameroun ?

Selon Mediapart, Paul Biya louerait à l'année un étage entier dans l'hôtel de luxe genevois pour lui-même et une cinquantaine de proches aux frais du contribuable camerounais. L'argent avec lequel le dictateur Paul Biya, au pouvoir depuis 36 ans, paie ses somptueux séjours à Genève est soustrait à son peuple. Une nuitée de Paul Biya et de son entourage à Genève coûterait environ 40 000 dollars, sans compter les déplacements en avion. Faites le calcul.

La présence régulière de Paul Biya est une gifle aux défenseurs des droits humains, une humiliation pour Genève en plus d'être une source constante de polémiques et de troubles.

Nous demandons au Grand Conseil d'inviter le Conseil d'Etat à déclarer Paul Biya persona non grata à Genève et que ce dernier entame immédiatement des discussions avec le Conseil fédéral pour que Paul Biya soit déclaré persona non grata en Suisse tant que l'argent soustrait au peuple camerounais ne lui est pas restitué et les droits fondamentaux du peuple camerounais garantis.

N.B. 220 signatures

M. Sylvain Thévoz
55, rue de Montchoisy
1207 Genève